



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Logistique et performance industrielles

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Logistique et performance industrielles

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP130004107

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologies à Haguenau
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

La formation a été ouverte en 2008. Elle est portée par l'institut universitaire de technologies de Haguenau et localisée dans cette ville. La Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université et l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg y sont associés.

La licence professionnelle apporte des compétences professionnelles spécifiques aux métiers de la logistique industrielle et de la performance industrielle, ainsi que relatives au management. Les métiers visés sont ceux de responsable de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et peuvent se situer en entreprise industrielle ou dans des organisations prestataires de service (hôpitaux, banques, événementiels, humanitaires). La formation accueille un public en formation initiale, en formation continue et en contrat d'alternance (d'apprentissage et de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le positionnement de la spécialité dans l'offre de formation de l'établissement est peu explicite dans le dossier. Cette formation récente connaît cependant un bon démarrage par la progression de ses effectifs et par une ouverture rapide en alternance, qui s'effectue à la fois par la voie de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation. Cela montre qu'elle répond bien aux besoins des milieux professionnels régionaux. Les deux premières enquêtes d'insertion affichent d'ailleurs des résultats satisfaisants, bien qu'il convienne de surveiller le taux de poursuite d'études (notamment sur la base de la seconde enquête, dont le taux de répondants est cependant assez faible).

L'implication des milieux professionnels dans les enseignements, dans le suivi des stages et des étudiants, et dans le conseil de perfectionnement, est également satisfaisante. Elle s'exprime également par la signature d'une convention de partenariat avec l'IUMM et par une labellisation de la formation via le pôle de compétitivité « Véhicule du futur ».

La formation paraît très bien structurée, et est dotée de procédures formalisées. Elle est d'emblée attractive pour un public d'étudiants issus de Diplôme Universitaire de Technologies et surtout, de Brevet de Technicien Supérieur mais n'a, pour l'heure, intégré qu'un seul étudiant issu de cursus « Licence ». L'autoévaluation est pertinente et répond aux attentes d'une démarche d'amélioration de la formation.

- Points forts :

- L'ouverture rapide en alternance par contrats d'apprentissage et de professionnalisation.
- L'existence de partenariats professionnels formalisés.
- La bonne organisation et la bonne structuration de la formation.

- Point faible :

- La très faible présence d'étudiants provenant de L2 dans le public.

Recommandations pour l'établissement

Il faudra veiller à garantir la qualité de l'information dans les enquêtes de suivi propre de la formation, en cherchant notamment à obtenir des taux de réponses élevés. Cela permettrait de mener en conseil de perfectionnement une analyse fouillée des résultats d'insertion et de chercher, sur cette base, à maintenir un faible taux de poursuites d'études. Il faudra également éviter que des poursuites d'études ne se fassent en masters à la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Strasbourg en cherchant notamment, à sélectionner plus rigoureusement les candidats visant une insertion professionnelle immédiate.

Enfin, il pourrait être étudié en conseil de perfectionnement les conditions du renforcement de l'attractivité de la formation vis-à-vis d'un public de licences et adopter, dans cette perspective, des actions de communication auprès de ces formations universitaires situées en amont.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	15	21	25
Taux de réussite	100	95	0
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	5	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	47	30	64
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	47	65	36
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	26	38	20
Pourcentage d'inscrits en formation continue	47	19	24
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	27	43	56
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40	39	34
ENQUETES NATIONALES			
Taux de répondants à l'enquête	-	-	-
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	-	-	-
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	-	-	-
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	-	-	-
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION		2008-2009	2009-2010
Taux de répondants à l'enquête	-	73	48
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	-	91	80
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	-	9	20
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	-	0	0

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Logistique et performance industrielles

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n°S3LP130004107

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pas de réponse.